

vill'infos

VILLEMANDEUR

JUIN 2023

P02.03
Gestes citoyens

P04.
Focus

P05.
Animations

P06. Enfance
& Jeunesse

P07. Expression
des listes

P08. Infos
& calendrier

www.villemandeur.fr

Mairie de Villemandeur
1bis avenue de la Libération
45700 VILLEMANDEUR

Tel : 02.38.07.16.70
Mail : mairie@mairie-villemandeur.fr

 **VILLEMANDEUR**
le bon vivre

MA VILLE PLUS BELLE. C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

NUISANCES

Je bricole dans le respect de mes voisins

D'une manière générale l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, tronçonneuse, perceuse...) doit se faire pendant les créneaux horaires autorisés.

Je dépose mes bouteilles en verre dans les containers et en journée

Mon chien aboie tout le temps, ce n'est pas normal

Un chien bien éduqué n'aboie pas en continu. Il existe plusieurs solutions pratiques afin d'éviter de causer des troubles de voisinage (dressage, collier anti aboiement ...).

Je garde le bruit chez moi

Le bruit traverse les murs, donc tout comportement bruyant, volume excessif dérangeant le voisinage peut être sanctionné. Le tapage est interdit de jour comme de nuit.

-les jours ouvrables (du lundi au vendredi) de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

-les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

-les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté municipal du 27 mai 1999 pris en application de l'arrêté préfectoral du 1er mars 1999

Je ne brûle pas mes déchets

Tout brûlage est rigoureusement interdit surtout en cette période de sécheresse.

Arrêté préfectoral du 21 juin 2002 notifiant le brûlage à l'air libre des déchets est interdit

PROPRETÉ

« Ramasser ce n'est pas s'abaisser », je ramasse les déjections de mon chien

Chaque propriétaire est responsable de son chien et de ses agissements. Les déjections peuvent véhiculer des maladies, c'est pourquoi il convient d'avoir sur soi des petits sachets.

Article R 634-2 du code pénal, avec amende encourue jusqu'à 750 €

Je jette dans la poubelle, les autres ne sont pas là pour ramasser mes déchets

Il n'est pas concevable de jeter les déchets par terre. Imaginez-vous vivre dans une poubelle ? Pensez-vous aux gens qui vivent dans la ville, dans les quartiers ! Alors videz vos poches, cendriers et autres détritres dans vos poubelles. Jeter un papier sur la voie publique est passible d'une amende de 35€.

Je vais à la déchèterie déposer mes déchets

Déchèterie de Corquilleroy

Route de Chaumont

Déchèterie d'Amilly

Route de Paucourt

Ouvert : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.





SÉCURITÉ

Débordement de la végétation sur la voie publique

Pour des raisons de sécurité, il incombe à chaque propriétaire d'élaguer régulièrement la végétation provenant de sa propriété qui empiète aussi bien chez son voisin que sur le domaine public et qui atteint les lignes téléphoniques ou masque les panneaux de signalisation.

J'organise un barbecue

Je prends toute précaution pour allumer le feu et m'assure que fumées et odeurs n'importunent pas mes voisins

Stationnement des véhicules

Veiller à ne pas gêner la circulation en garant son véhicule selon les règles du code de la route.

Je ne fais pas n'importe quoi avec mon 2 roues (scooter, trottinette électrique, vélo ...)

Il est impératif de respecter le code de la route. Les trottoirs sont à usage unique des piétons.

CIVISME

J'économise l'eau

Des moyens simples permettent de récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage, une douche plutôt qu'un bain... des petits gestes pour économiser cette ressource précieuse.

J'accepte mon nouveau cimetière

L'interdiction de l'utilisation d'herbicides laisse la nature reprendre ses droits ou vous invite, si vous le souhaitez, à assurer l'entretien des abords des sépultures.

Je signale une personne vulnérable

En cas de conditions exceptionnelles (canicule, grand froid...) un dispositif d'urgence permet d'aider les personnes isolées ou fragilisées. Afin d'être sur ce registre des personnes vulnérables, il faut impérativement se faire connaître auprès du CCAS au 02 38 07 16 85.



04. Focus

Ô MON CHATÔÔ!
QU'IL EST BÔÔ !!



UNE 3^{ÈME} ÉDITION PRÉVUE
LES 25 ET 26 MAI 2024



Soleil, rires, musique... carton plein ce week-end au domaine de Lisedon pour que tout le monde passe un bon moment.

Des parents ont même récidivé pour une deuxième séance le dimanche. Ce papa de 2 jeunes filles nous annonce « nous avons tellement ri que nous revenons demain avec ma femme qui travaillait aujourd'hui et ne pouvait pas venir ».

Le petit train loufoque de la compagnie Titanos a ravi petits (à l'intérieur) et grands. Le spectacle décalé de la compagnie Chiendent nous a fait découvrir l'opéra comme jamais auparavant. Nous avons vécu un moment de calme et de détente en compagnie de « courir les rues », qui se promenait en musique avec son lit dans le domaine. L'armoire polyphonique devant le château nous a fait rire avec des paroles d'actualités et des mises en situations décalées. Et enfin, le duo Kilombo nous a quant à lui fait passer du rire à l'admiration avec son spectacle de monocycle incroyable.

Les associations ont proposé des animations diverses et variées comme un loup garou géant, des initiations sportives, un atelier aiguilles, du tir à l'arc, ...

Une 3^{ème} édition est d'ores et déjà prévue les 25 et 26 mai 2024 et bien sûr toujours GRATUITE, pour tout public, avec de nouveaux spectacles et animations.



MON CHATÔÔ

05. Animations

PARCS & JARDINS

Le parc champêtre du château de Lisledon accueillait les 22 et 23 avril dernier la 26^{ème} édition du Festival Parcs et Jardins.

Manifestation bien connue des Mandorais et Mandoraises, elle est organisée conjointement par le Rotary Montargis Gâtinais et le Comité des fêtes de VILLEMANDEUR.



Bravant un temps incertain, 7000 visiteurs ont pu déambuler dans les allées du parc et trouver parmi les 105 exposants présents, la plante ou l'objet rare indispensable à l'embellissement ou à l'entretien de leur jardin. Une tombola dotée de 41 lots offerts par des commerçants locaux, une brocante, des buvettes et un service de restauration permettait de passer sur le site un bon moment en famille.

Le résultat financier du festival a permis au Rotary de soutenir, par des dons conséquents, diverses associations locales impliquées dans le domaine social ou la jeunesse...

C'est ainsi que la banque alimentaire a reçu 5700 €, ASSOPARK 2800 €, l'APAGEH 5600 € et le groupe des Scouts et guides marins 2000€.

 SUITE EN 2024
POUR LA 27^{ème} ÉDITION !

KARSHAPERS

Une première édition à Villemendeur pour l'association Karshapers et quel succès !



Sous un magnifique soleil et dans un cadre idyllique nous avons découvert des voitures américaines datant d'avant 1975 et des motos uniquement d'avant 1984 toutes magnifiquement restaurées.

 LE RENDEZ-VOUS EST DÉJÀ PRIS POUR
LE WEEK-END DE PÂQUES 2024 !

GALA DE BOXE

Le gala du ring mandorais a tenu ses promesses et même plus.



Les organisateurs n'ont pas joué la carte de la facilité bien au contraire ! A l'image du combat de Loïc Tajan, qui a dû compter les points pour gagner, nos autres boxeurs n'ont pas démerité non plus en affrontant des combattants qui ne lâchaient rien. L'ambiance était quant à elle excellente et nous avons même eu la joie d'avoir dans la salle Jean Philippe Lustyk et Arnaud Romera bien connu dans le milieu.

Bravo aux bénévoles qui permettent ces belles rencontres.

06. Enfance & Jeunesse



RETOUR D'ANGLETERRE

Durant la première semaine de mai, 98 collégiens de 4^{ème} et 3^{ème} du collège Lucie Aubrac ont participé à deux voyages en Angleterre. Le beau temps était globalement au rendez-vous, ce qui a permis d'en profiter pleinement.

Quelques jours auparavant, les élèves de 5^{ème} s'étaient élancés sur les traces du redoutable Barbe bleue au château de Tiffauges, en Vendée. Ils ont pu admirer la forteresse, et participer à de nombreux ateliers pour connaître la vie au Moyen-âge. Certains ont même pu goûter aux joies de l'armure médiévale.

Tous en sont revenus ravis et avec de beaux souvenirs à partager en famille et avec les amis.



8 MAI 1945



Lundi 8 mai s'est déroulée la cérémonie du 78^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 avec dépôt de gerbe de fleurs au cimetière et lecture de texte par les élèves élus du conseil municipal des enfants. Puis le repas commémoratif a été donné à la salle de Lisledon où une remise de médailles a été effectuée.

CARNAVAL AEM

Samedi 1^{er} avril, l'association des parents des écoles mandoraises (l'AEM) organisait son traditionnel carnaval.

Un défilé sur le thème Disney avec un éléphant, fait par les bénévoles de cette association, qui ouvrait le cortège. Bravo pour cette animation qui permet de récolter des fonds pour nos élèves.



07. Expression des listes

GROUPE DE LA MAJORITÉ

VILLEMANDEUR VILLE D'AVENIR (DENISE SERRANO)

Nous sommes de plus en plus interpellés par les habitants sur la question de l'herbe sur les trottoirs, au cimetière... ainsi que sur l'arrosage.

Afin de préserver la santé de tous, les produits phytosanitaires sont interdits sur le domaine public et maintenant dans les cimetières.

La végétation apparaît maintenant sur toutes les surfaces. Pour notre biodiversité, il va falloir se réhabituer à l'herbe !

L'arrosage des massifs, qui égaient nos rues pose également de plus en plus de difficultés. Chaque année les arrêtés préfectoraux limitant les périodes et les lieux de pompage et d'arrosage sont publiés de plus en plus

tôt. C'est pourquoi nous avons installé une 2ème poche réservoir de 60 000 litres qui se remplit d'eaux de pluie venant des toitures des bâtiments communaux.

Ne soyez donc pas étonnés en périodes d'interdiction, lorsque vous verrez les agents municipaux arroser les fleurs et espaces verts de la commune.

Pour Villemandeur ville d'avenir les problèmes écologiques c'est l'affaire de tous.

Nous continuons à œuvrer pour vous.

Groupe de la majorité municipale

GROUPES D'OPPOSITION

ENSEMBLE POUR VILLEMANDEUR (ANDRE PRIGENT)

Depuis quelques années des permis de construire sont accordés pour des maisons individuelles et des lotissements collectifs, en sus de la vente de pavillons à de jeunes familles avec enfants. Il était évident que ces familles auraient besoin de scolariser leurs enfants. Des parents toujours plus nombreux ne résidant pas à Villemandeur veulent aussi inscrire leurs enfants dans nos écoles. La mairie enregistre donc aujourd'hui un nombre très important d'enfants à scolariser. Le groupe du Buisson peut être agrandi mais la cour de récréation sera trop petite. Madame le Maire fait étudier la faisabilité pour ériger un 3ème groupe qui verrait le jour dans 6 ou 7 ans : trop tard. L'étude lors de la construction de l'école du Buisson a-t-elle été bien menée ? Une réflexion politique s'impose : doit-on limiter l'accueil des enfants extérieurs à la commune ? La maxime « gouverner c'est prévoir » est bien d'actualité, il faut savoir anticiper ! Ensemble pour Villemandeur vous souhaite un bel été.

VILLEMANDEUR AVEC VOUS (CATHERINE ADRIEN-CAMUS)

Nous sommes déçus de constater qu'une fois de plus la fête de la musique a été complètement oubliée dans notre commune. Pourtant, les possibilités pour organiser quelque chose d'agréable ne manquent pas, que ce soit dans le jardin à la française, sous la halle, dans l'église. Les musiciens, qui peuvent s'y produire sont eux aussi variés. Il y a bien des ensembles de style différent dans l'agglomération qui auraient pu se produire si nous les avions sollicités bien en amont. La culture semble souvent aux abonnés absents à Villemandeur.

Par ailleurs, la sécheresse qui sévit depuis presque 2 ans aurait pu inciter la commune à se mobiliser et à proposer aux habitants des achats groupés de récupérateurs d'eau de grande taille pour les payer moins cher, comme cela se fait dans d'autres communes. Là encore, rien n'a été fait. Les potagers mandorais risquent de souffrir du manque d'eau cet été et les factures s'envoler si l'arrosage est important. Où est le « bien vivre » à Villemandeur ?

08. Infos & calendrier

JUILLET
2023

VILLEMANDEUR
Domaine de Lisledon
(près de Montargis 45)
NOUVEAU SITE

4 jours de fête
21 au 24 JUILLET

VENDREDI 21 : Soirée Festive

SAMEDI 22 : Brocante et vide greniers
Spectacle de variétés (en soirée)

SAMEDI SOIR
Spectacle de variétés
Gratuit sur podium

DIMANCHE 23 : Foire gastronomique
Artisanale et commerciale
Parade musicale et
château en lumière avec feu d'artifice

LUNDI 24 : Challenge des serveuses
et garçons de café (seniors et adultes)

FÊTE FORAINE - ANIMATION
Buvette - Restauration - Parking sur place

Organisation : Comité des Fêtes - Mairie
1 bis, av. de la Libération - 45700 Villemandeur - contact@mairie-villemandeur.fr - Port. 06 02 36 82 83

Au cœur de l'été... Notez...
Ce grand rendez-vous incontournable des chineurs !

Samedi 22 juillet

DOMAINE DE LISLEDON dès 0h + de 400 exposants
NOUVEAU SITE

VILLEMANDEUR
Près de Montargis (45)

GRANDE BROCANTE
et
VIDE GRENIERS

OUVERT AUX BROCANTEURS ET AUX PARTICULIERS
« Alimentaires et autres commerces interdits »

PAS DE RESERVATION
Emplacement attribué au fur
et à mesure de votre arrivée

Dans le respect
des règles sanitaires
en vigueur.

Pour respecter l'environnement...
Aucun exposant, nous offrons des sacs cabas éco-biodégradables
qui serviront aux visiteurs pour transporter leurs achats et à leur rendre service.

Organisation : Comité des Fêtes - Mairie - 1 bis, av. de la Libération - 45700 Villemandeur
Port. 06 02 36 82 83 - E-mail : contact@mairie-villemandeur.fr

CCAS

Depuis le 20 mars dernier, le retrait du courrier ne s'effectue plus à l'accueil de la mairie mais au CCAS.

Afin de satisfaire au mieux nos administrés et d'éviter une attente trop longue, nous vous remercions de bien vouloir noter et respecter les horaires de permanences dédiés pour ce service :

Lundi de 10h30 à 12h00
Mardi de 13h30 à 15h00
Mercredi de 8h30 à 10h00

Le CCAS modifie ses horaires d'ouverture au public :

Lundi de 8h30 à 10h00
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h00
Mercredi de 10h30 à 12h00

Le service sera fermé le 07/07, du 24/07 au 04/08 inclus et du 28/08 au 01/09 inclus.

Contact infos

Adresse : 1bis avenue de la libération
Tel : 02.38.07.16.70
Mail : contact@mairie-villemandeur.fr
Site : www.villemandeur.fr



Horaires mairie

Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h15
Le samedi 9h30-12h
Les services reçoivent le lundi, mardi, jeudi, vendredi matin, samedi matin et sur rdv.

1er juillet
Diabolobus
2 juillet
Méchoui de l'UNC au parc de Lisledon
4 juillet
Conseil municipal
21 au 24 juillet
4 jours de fête
30 juillet
Marché
2 août
Ciné pleine lune
5 août
Diabolobus
25 août
Ciné famille
27 août
Marché
4 septembre
Rentrée scolaire
9 septembre
Forum des associations
et accueil nouveaux mandorais
29 septembre
Trophée des sports